

FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 1: Identification du Produit

Identificateur du produit : **BioSan**

Usage du produit: Nettoyant en crème non-abrasif

Classification du SIMDUT: D2B, E

Classification en vertu du TMD: Classe 8

Groupe d'emballage III

Numéro d'identification du produit: UN3265

Appellation pour TMD: LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, ORGANIQUE N.S.A (monohydrochlorure d'urée).

Fabriqué pour:

La compagnie PSI Inc.

560 avenue Davaar

Montréal, Québec, Canada H2V 3A8

Téléphone: (514) 278-7221; 1-888-278-7221

Numéro de téléphone d'urgence: comme ci-dessus ou contactez **CANUTEC** (613) 996-6666 en cas **d'urgence chimique seulement.**

Section 2: Ingrédients dangereux

<u>Ingrédients</u>	<u># CAS</u>	<u>% p/p</u>	<u>TLV</u>	<u>CL₅₀</u>	<u>DL₅₀</u>
Hydrochlorure d'urée	506-89-8	10-30	p/d	p/d	p/d
Alcools éthoxylés	68991-48-0	1 - 5	p/d	p/d	>2000 mg/kg (orale, rat)

Section 3: Données physiques

Point d'ébullition (°C): > 100

Tension de vapeur (mm Hg): p/d

Densité de vapeur (Air = 1): p/d

Solubilité dans l'eau: Complète

État Physique: Liquide

Apparence et odeur: Liquide vert épais, parfumé.

Densité spécifique (H₂O = 1): 1.03 à 20 °C

% Volatile (% p/p): 70 - 80

Vitesse d'évaporation (Eau = 1): > 1

pH (tel quel): 1.0

Viscosité: 2,000-3,600 cps à 25 °C

Seuil de l'odeur (ppm): p/d

Section 4: Dangers d'explosion et d'incendie

Inflammabilité: Non inflammable, non combustible

Point d'éclair (TCC, °C): > 93.3

LIE: Sans objet

LSE: Sans objet

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, d'azote et de chlore.

Température d'auto-inflammation (°C): Sans objet.

Produits extincteurs: Jet d'eau, dioxyde de carbone et produits chimiques secs.

Dangers d'incendie particuliers: À une température au-dessus de 60 °C, l'action acide sur le métaux peut libérer de l'hydrogène qui est un gaz très inflammable et explosif.

Section 5: Données sur la réactivité chimique

Conditions d'instabilité chimique: Ce produit est stable sous les conditions normales. Il ne polymérise pas.

Incompatibilité : Agents oxydants forts, alcalis (contact dégage de la chaleur), carbonates, peroxydes organiques, hypochlorites (lessive), sulfures, cyanures et fluorures (contact dégage des gaz toxiques)

Conditions de Réactivité: Se décompose si chauffé fortement, peut produire des gaz toxiques ou inflammables au contact de produits incompatibles.

Produits de décomposition dangereux : Oxyde de carbone, oxydes d'azote et chlore. Le contact avec la majorité de métaux peut libérer de l'hydrogène gazeux.

Section 6: Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition: Yeux, peau, inhalation, ingestion.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE :

Yeux: Corrosif pour les yeux.

Peau: Des contacts prolongés ou répétés peuvent causer des irritations. Non corrosif pour la peau.

Ingestion: Peut être dangereux ou fatal si ingéré.

Inhalation: Peut être irritant pour le tractus respiratoire si inhalé sous la forme de brouillard ou si le produit est vaporisé.

Section 6: Propriétés toxicologiques

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE:

Irritation: Des contacts prolongés ou répétés avec la peau peuvent causer de l'irritation: peau sèche, rougeurs et dermatite de contact.

Sensibilisation: Non sensibilisant.

Cancérogénicité: Inconnue (Pas dangereux selon le critère de SIMDUT ou d'OSHA)

Tératogénicité : Aucun tératogène connu.

Mutagénicité: Aucun mutagène connu.

Matières synergiques: Aucune information pertinente trouvée.

Section 7: Mesures de prévention

Gants: De plastique ou de caoutchouc de protection pour éviter le contact avec le produit.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité munies de côtés protecteurs.

Protection des voies respiratoires: Non requise si la ventilation est adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard du produit.

Autre équipement protecteur: Bottes étanches et tablier en cas de grands déversements.

Contrôle technique: Douche de sécurité et bain d'yeux. Assurer une ventilation locale adéquate.

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Faire évacuer et ventiler l'aire. Porter les équipements protecteurs. Arrêter la fuite. Absorber le liquide déversé avec un produit absorbant inerte et mettre dans un contenant fermé pour la destruction. Éviter que de gros déversements entrent dans les égouts.

Élimination des déchets: Consulter le bureau régional du ministère de l'environnement.

Condition d'entreposage: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Section 8: Premiers soins

Yeux: Rincer immédiatement à l'eau en écartant les paupières durant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Peau: Rincer à l'eau potable durant 15 minutes. Retirer les vêtements souillés et les laver avant de les remettre. Consulter un médecin si de l'irritation se manifeste.

Inhalation: Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si le malaise persiste.

Ingestion: Faire boire une grande quantité d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

Section 9: Renseignement sur la préparation

Date de préparation: 16 Janvier 2014

**Préparé pour:
La compagnie PSI Inc.**

Abréviation:
p/d: pas disponible

Clause d'exonération de responsabilité:

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie exprimée ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur du produit souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail au Québec (514-873-3990) ou le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail à Hamilton (1-800-263-8276).